

Yamcheltorah



Pour la Réfoua Chéléma de
David ben Messaouda, Rav
Moshé ben Raziél, Chímone
ben Messaouda



Pour l'élévation de l'âme de
Yítshak Ben Chímone,
Yéhouda Ben David,
Chímone Ben Yítshak, Aaron
Ben Chímone, 'Haïm ben
David, David Ben yaakov,
Yéhía ben Yaakov,
Messaouda bat Guemra, et
'Hanna Bath Esther



Pour le ztvoug de Sarah bat
Avraham, Azriel ben Sarah et
David ben Julie, Jenny Bat
Étoile



Résumé de la Paracha

La paracha de lékh lékha nous raconte le départ d'Avram depuis sa terre natale vers une terre inconnue que lui indiquerait Hachem. La suite nous révélera évidemment qu'il s'agit de la terre d'Israël. Ainsi, Avram, accompagné de sa femme Saraï et de son neveu Loth entreprend sans hésitation le voyage. Cependant, à peine arrivé sur cette terre, Avram y trouve la famine et se voit contraint de se rendre en Égypte. Se rendant compte de la beauté de sa femme, Avram se fait passer pour son frère de peur que les égyptiens ne le tuent pour la prendre. Cela ne rate pas, pharaon décide de la prendre pour femme. Évidemment, Hakadoch Baroukh Hou intervient et frappe tous les égyptiens par des plaies, afin de protéger Saraï. Contraint de se rendre à l'évidence, pharaon comprend qu'il s'agit en fait de la femme d'Avram et les renvoie de son pays. Vient ensuite la fameuse dispute entre les bergers d'Avram et ceux de Loth, ce qui oblige Avram à se séparer de son neveu. Ce dernier choisit de s'installer à Sedom et Amora. Cependant, une énorme guerre mêlant neuf rois éclate et Loth se fait capturer. Avram décide d'intervenir et livre bataille contre les quatre rois victorieux du conflit. Sorti vainqueur, Avram délivre son neveu. C'est alors qu'Hachem apparaît à Avram et établit son alliance avec lui, lui promettant le don de la terre d'Israël à sa descendance. Plus tard, Saraï, voyant qu'elle n'arrivait toujours pas à concevoir d'enfant, demande à Avram, d'avoir une descendance à travers sa servante, Hagar. Peu de temps après, Hagar engendre Ismaël. C'est après ces événements, qu'Hachem enjoint Avram de pratiquer la circoncision sur lui et sur tous les mâles vivant dans sa demeure. De plus, lors de cette intervention, Hachem change les noms d'Avram et Saraï. Avram devient alors Avraham et Saraï devient Sarah. Hachem promet alors à Avraham la naissance d'un fils issu de Sarah : Yitshak.

Dans le chapitre 17 de Béréchit, la Torah dit :

טו/ וַיֹּאמֶר אֱלֹהִים, אֶל-אַבְרָהָם, שָׂרִי אִשְׁתְּךָ, לֹא-תִקְרָא אֶת-שְׁמָהּ שָׂרִי: כִּי שָׂרָה, שְׁמָהּ

15/ Dieu dit à Avraham: "Saraï, ton épouse, tu ne l'appelleras plus Saraï, mais bien Sara.

טז/ וּבֵרַכְתִּי אֹתָהּ, וְגַם נָתַתִּי מִמֶּנָּה לָךְ בֶּן, וּבֵרַכְתִּיהָ וְהָיְתָה לְגוֹיִם, מִלְכֵי עַמִּים מִמֶּנָּה יֵהְיוּ

16/ Je la bénirai, en te donnant, par elle aussi, un fils; je la bénirai, en ce qu'elle produira des nations et que des chefs de peuples naîtront d'elle."

יז/ וַיִּפֹּל אַבְרָהָם עַל-פָּנָיו, וַיִּצְחַק; וַיֹּאמֶר בְּלִבּוֹ, הֲלֵכָן מֵאָה-שָׁנָה יוֹלֵד, וְאִם-שָׂרָה, הִבְתָּ-תְּשָׁעִים שָׁנָה תֵּלֵד

17/ Avraham tomba sur sa face et sourit; et il dit en son coeur "Quoi! un centenaire engendrerait encore! et à quatre-vingt-dix ans, Sara deviendrait mère!"

יח/ וַיֹּאמֶר אַבְרָהָם, אֶל-הָאֱלֹהִים: לֹו יִשְׁמַעַל, יִהְיֶה לִּפְנֶיךָ

18/ Avraham dit au Seigneur: "Puisse Yichmaël, à tes yeux, mériter de vivre!"

Hachem annonce ici à Avraham, la naissance d'un fils issue de Sarah après des années de stérilité. Jusqu'alors, le seul héritier d'Avraham est Yichmaël, le fils d'Hagar la servante de Sarah. Se voyant incapable d'enfanter, Sarah demande à Avraham de s'unir à Hagar. Sa motivation est énoncée par la Torah¹ :

וַתֹּאמֶר שָׂרַי אֶל-אַבְרָם, הִנֵּה-נָא עֲצָרְנִי יְהוָה מִלָּדֶת--בְּאֵ-נָא אֶל-שָׂפְכֹתַי, אֲוִלִי אֲבֵנָה מִמֶּנָּה; וַיִּשְׁמַע אַבְרָם, לְקוֹל שָׂרַי
Sarai dit à Avram: "Hélas! Hachem m'a refusé l'enfantement; approche-toi donc de mon esclave: peut-être, par elle, serais-je construite." Avram obéit à la voix de Sarai.

Rachi commente les mots en gras en expliquant que Sarah se met elle-même en situation de souffrance en permettant à une autre femme de s'unir à son mari. Par cela, elle démontre une volonté sans limite de permettre les naissances dans son foyer. Le **Maharal de Prague** précise ici l'intention des propos de **Rachi** : Sarah espère par ce mérite obtenir un enfant elle aussi. Nous pourrions comprendre le projet de Sarah comme une simple ambition, un espoir nourri précisément par le désespoir de ne jamais avoir eu la chance de porter un enfant. Ce serait alors négliger un détail mentionné par **Rachi** à la suite, lorsque la Torah atteste qu'Avraham a écouté « la voix de Sarah » faisant ici référence aux *Rou'ah Hakodech*, l'esprit divin qui réside chez Sarah. En d'autres termes, il ne s'agit pas d'une réflexion, d'un espoir ni même d'une stratégie de Sarah, il s'agit d'une révélation : Sarah n'aura un enfant que si Avraham enfante avec Hagar au préalable. La naissance d'Yichmaël est donc un prérequis à celle d'Yitshak.

Nos sages expliquent la raison de cette nécessité. En bref, il s'agit d'avoir à l'esprit que la faute d'Adam Harichone engendre une répercussion sur les générations qui vont le suivre. Le mal est parvenu à pénétrer l'homme dont le rôle est dorénavant de le supprimer. Pour aboutir à une création à nouveau compatible avec le divin et à même de recevoir Sa Torah, il est nécessaire de procéder à l'exfiltration du mal. C'est en ce sens, qu'Avraham va entamer un processus de purification et extraire une partie des effets négatifs inhérents à la faute d'Adam. Pour permettre la naissance d'un enfant issu de Sarah,

Avraham doit donc se séparer de ce qu'il hérite de la faute d'Adam. Cette énergie négative ne peut être transférée à la descendance de Sarah. C'est alors qu'Hagar, en tant que non-juive, elle-même descendante d'idolâtres, doit se charger d'effectuer l'ablation de ce qui empêche la venue d'Yitshak en donnant naissance à Yichmaël. Il est important de comprendre que cela n'impacte en rien le statut de l'enfant à naître : il sera parfaitement libre d'accomplir la volonté du Créateur et d'à son tour obtenir une descendance pure. La différence se fait dans l'objectif de sa venue sur terre. Yichmaël devra annihiler le mal qui le constitue tandis qu'Yitshak devra procéder à une nouvelle purification au travers de la naissance d'Essav.

Ce que nous venons d'évoquer est d'ailleurs en parfaite adéquation avec les versets que nous analysons, lorsque précisément, Avraham demande à Hachem : « *Puisse Yichmaël, à tes yeux, mériter de vivre!* ». En apparence, il s'agit de la simple demande d'un père aimant son fils. Seulement, il ne s'agit pas de la teneur des propos d'Avraham. Le **Alchikh Hakadoch**² indique le requête d'Avraham. Constatant la mauvaise voix empruntée par Yichmaël, Avraham prie pour un changement et sait qu'il s'agit du moment opportun pour le faire. En effet, l'annonce du changement de nom de Sarah et de la naissance prochaine d'Yitshak ne constitue par une simple bénédiction, il s'agit d'une transformation concrète opérée sur Sarah jadis stérile. Le Maître du monde change son nom, et plus que cela encore, Il lui restitue les signes de sa jeunesse comme **Rachi** l'indique³. En d'autres termes, Sarah est une nouvelle créature apparue en lieu et place de Sarai. Conscient de ce prodige, Avraham décèle un instant où la clémence céleste s'exprime, il s'agit d'un *Ête Ratsone*. Espérant profiter de l'opportunité, Avraham formule sa requête pour qu'Yichmaël aussi devienne une nouvelle créature en ce que le Maître du monde l'accompagne et lui accorde la force de supprimer les forces négatives qu'il contient afin qu'il puisse faire Téhouva. Cela démontre bien que les circonstances de sa naissance n'empêchent pas le rapprochement vers Hachem puisque dans les faits, le Créateur accepte la demande

² Sur ce verset.

³ Verset 16.

¹ Béréchit, chapitre 16, verset 3.

d'Avraham et nos sages attestent qu'à la fin de sa vie, Yichmaël a fait Téchouva.

Nous comprenons donc l'intervention de Sarah qui prophétiquement encourage Avraham à s'unir avec Hagar afin de lui permettre d'enfanter. Yichmaël est donc bien une étape préalable à la naissance d'Yitshak. Mais les choses ne s'arrêtent pas là et la suite de l'histoire prouve combien la présence de ce personnage joue un rôle majeur sur les événements à venir.

Lorsqu'Avraham formule sa prière, nos sages ne se privent pas de la commenter. Cette insistance à l'égard d'Yichmaël est révélatrice d'une construction qu'Avraham met en place depuis notre paracha jusqu'à la suivante. Nos sages nous laissent évidemment les quelques informations nous permettant de suivre la piste de la démarche d'Avraham.

Concernant cette demande « *Puisse Yichmaël, à tes yeux, mériter de vivre!* », **Rachi** écrit : « *Pourvu que Yichmaël vive ! Je ne suis pas digne de recevoir une telle récompense.* » Cette simple phrase est source de grandes interrogations. Avraham évoque ici son incapacité à bénéficier d'une telle bénédiction et demande à Hachem qu'Yichmaël vive, en d'autres termes qu'il participe à la mise en place de ce qui est ici promis. Cela semble absurde à première lecture, car la bénédiction énoncée est celle de la naissance d'Yitshak. En quoi Yichmaël serait-il un moyen d'aider Avraham à l'obtenir ? Pourquoi, après toutes les épreuves qu'il a vécu jusqu'ici, le premier des patriarches n'aurait-il pas le mérite d'avoir un héritier de Sarah ?

Les propos du **Ramban**⁴ sont encore plus surprenants. Le maître traduit la requête d'Avraham comme une condition à l'acceptation de la bénédiction : « *Avraham a dit : Si Yichmaël vit devant toi, alors j'accepte la bénédiction par laquelle tu me bénis d'avoir un fils de Sarah...* ». Non seulement Avraham ne se sent pas à même de faire émerger Yitshak sans Yichmaël mais plus encore, cette crainte est si grande qu'il serait prêt à refuser la bénédiction. Qu'est-ce que cela signifie ?

Pour tenter une approche, il nous faut aborder les

4 Sur le verset 18.

propos du '**Hida**⁵ expliquant au nom des élèves du **Arizal** que les convertis au judaïsme proviennent exclusivement de la descendance d'Essav sans inclure celle d'Yichmaël. Les commentateurs précises à ce sujet, qu'en réalité il peut exister de rares cas où un converti sera issu d'Yichmaël mais il s'agit de cas exceptionnels, si peu nombreux que nos sages ont pu établir un principe générale.

Pourquoi cette différence entre les deux descendance ?

Remontons à l'origine profonde des deux nations pour déceler au travers de leur histoire les informations justifiant les propos du '**Hida**. Le **Mégale 'Amoukot**⁶ analyse les propos de nos maîtres⁷ : « *Rabbi Chimone Ben Ménassia dit : Dommage à ce grand Chamach (serviteur) qui a été perdu du monde. Car si le serpent n'avait pas été maudit, chacun des membres d'Israël aurait eu deux serpents à disposition, un envoyé au Nord, un autre au Sud, afin de lui apporter des pierres précieuses...* ». Le maître s'interroge sur la formulation du texte qui entame son propos en parlant d'un serpent et le poursuit par la récompense de deux serpents. Cette transformation est en fait du aux deux forces sous-jacentes à celle du « נחש - serpent ». Ces écorces négatives sont insinuées dans les deux dernières lettres du mot « נחש - serpent », l'une pour « חמור - l'âne » et l'autre pour « שור - le taureau ». Ces deux forces vont être la base du travail que devront opérer les trois patriarches en exfiltrant le mal dont nous parlions. Avraham caractérisera la lutte face l'énergie négative nommée « חמור - l'âne » qui prendra les traits d'Yichmaël, tandis qu'Yitshak devra s'occuper de celle du « שור - le taureau » incarné par Essav, ainsi que le rapporte le **Zohar**⁸.

Avant d'aller plus loin dans les propos du Rav, il convient d'expliquer ce que nous venons d'apporter. Ces deux énergies symbolisées par « חמור - l'âne » et le « שור - le taureau » sont constitutives du serpent d'où leur allusion au travers des deux dernières lettres de son nom. Dès lors que vient incarner la première, le « נ - noun » ?

5 'Homat Anokh, parachat Tolédot, paragraphe 5.

6 Ofen 71.

7 Traité Sanhédrin, page 59b.

8 Tome 3, page 207a.

Peut-être pouvons-nous avancer l'idée suivante. La lettre « נ - noun » a pour valeur numérique 50 et se présente comme la source du savoir. Nos sages apportent à ce sujet⁹ : « cinquante portes de sagesse ont été créées dans le monde et toutes ont été confiées à Moshé sauf une comme il est dit¹⁰ : " tu l'as fait presque l'égal d'Élokim (Dieu)" ». Le **Arizal**¹¹ précise qu'en réalité, au moment du don de la Torah, Moshé a obtenu les cinquante portes de la sagesse, seulement après la faute du veau d'or faite par le peuple, il a perdu le dernier niveau qu'il n'a récupéré qu'à sa mort. Pourquoi l'accès au 50ème palier est-il retiré à Moshé après la faute du Veau d'Or alors même qu'il n'a pas fauté ?

Nos sages répondent que cette porte ne peut plus être atteinte du vivant de l'homme. Elle ne redevient accessible qu'après le départ de ce monde. Cette réponse surprend car dans les faits, nous avons affirmé que Moshé est parvenu à l'atteindre avant la faute du Veau d'Or, ce n'est qu'ensuite qu'il l'a perdu. C'est au travers de cette remarque que nous pouvons comprendre le « נ - noun » du serpent. La faute instiguée par ce dernier est précisément celle d'avoir poussé l'homme à consommer de l'arbre de la connaissance du bien et du mal. Cet arbre est justement le vecteur de la connaissance et se présente comme la constitution des 50 paliers du savoir, ceux-là même que l'homme doit atteindre. En mangeant de ce fruit prématurément¹², Adam fait apparaître la mort dans le monde et perd l'accès à l'arbre. La mort est donc la conséquence du retrait l'arbre et tant qu'elle est présente, il est impossible d'obtenir l'ouverture du 50ème verrou. Au moment du don de la Torah, les hébreux suppriment les effets de l'existence du serpent, et retournent à un état similaire à celui d'Adam avant sa faute. Dans cette situation, Moshé peut prétendre atteindre l'apogée du savoir et la dernière porte devient à sa portée. Lorsque la faute du Veau d'Or intervient, alors les hébreux ressuscitent en quelques sortes le serpent et lui restituent ses forces. À nouveau, il peut empêcher

l'accès à cette dimension contraignant Moshé à redescendre d'un niveau. Nous comprenons alors que la première lettre de ce fléau soit le « נ - noun » pour témoigner du rôle de la force négative, celui de faire obstacle à la 50ème porte de la sagesse. Les deux lettres suivantes viennent alors déterminer les outils, la manifestation de cet obstacle : « חמור - l'âne » et le « שור - le taureau » amorçant la venue d'Yichmaël et Essav.

Le **Mégale 'Amoukot** explique alors qu'en l'absence de la faute, ces deux énergies n'auraient pas été corrompues et seraient restées positives en prenant part au service divin d'Adam Harichone. Il s'agit donc d'un serpent originel concentrant deux énergies, d'où les deux serpents évoqués par la Guémara.

Comme nous le disions plus haut, il ne s'agit pas d'expliquer ici que ces individus seront voués au mal, leur libre-arbitre est total, et précisément cette nature définit leur rôle : ils doivent détruire la mauvaise nature qui les ronge. C'est en ce sens que naturellement issus des forces du mal, ils peuvent parfaitement prétendre à la conversion, à un détail prêt.

La Torah interdira la conversion de certains peuples au vu de l'attitude dont ils vont faire preuves vis-à-vis des hébreux. Puisque le rôle de ces personnages qu'étaient Yichmaël et Essav était d'inverser la polarité de leur orientation, alors naturellement, ils sont jugés en cas de réussite ou d'échec. Ainsi, les descendants de ces deux hommes, peuvent obtenir des récompenses pour leurs bonnes actions et évidemment subir de châtements pour leurs méfaits. Il apparaît alors, que la gravité des actes commis par certains de leurs descendants provoquera la perte d'espoir pour eux de rejoindre la présence divine tant les portes de la conversion se fermeront. C'est le cas pour deux peuples bien connus comme la Torah l'affirme¹³ :

לֹא-יָבֹא עַמּוֹנִי וּמוֹאָבִי, בְּקִהְל יְהוָה : גַּם דֹּר עֲשִׂירִי, לֹא-יָבֹא לָהֶם בְּקִהְל יְהוָה עַד-עוֹלָם

Un Ammonite ni un Moabite ne seront admis dans l'assemblée d'Hachem; même après la dixième génération ils seront exclus

דְּבַר הַתּוֹרָה עַל הַפָּרָשָׁה

⁹ Traité Roch Hachana, page 21b.

¹⁰ Téhilim, chapitre 8, verset 6.

¹¹ Likouté Torah, parachat Vaét'hanan, sur les mots "vayit'aber Hachem".

¹² Adam aurait en effet obtenu le droit d'en consommer dès que le Chabbat se serait manifesté.

¹³ Dévarim, chapitre 23, verset 4 et 5.

de l'assemblée du Seigneur, à perpétuité

על-דבר אשר לא-קדמו אתכם, בלחם ובמים, בדרך,....
בצאתכם ממצרים

Parce qu'ils ne vous ont pas offert le pain et l'eau à votre passage, au sortir de l'Egypte...

Sur cela nos sages posent la question de la judéité de Routh, qui provient de Moav et répondent : la Torah parle au masculin « *un Ammonite ni un moabite* », ce qui exclut « *une Ammonite et une Moavite* » rendant permises les femmes de ces peuples à la conversion contrairement aux hommes.

Sur ce raisonnement, distinguant le masculin du féminin, la guémara¹⁴ demande pourquoi ne pas l'appliquer aux mamzérin ou aux égyptiens frappés eux aussi de l'interdiction de s'unir avec Israël ? Dès lors, il serait permis pour les femmes de ces peuples de se marier avec des hommes d'Israël. C'est pourquoi, la guémara établit une nuance au vu de la suite du verset. La raison pour laquelle la Torah interdit aux Ammonites et Moavites d'entrer dans le peuple hébreux est « *Parce qu'ils ne vous ont pas offert le pain et l'eau à votre passage, au sortir de l'Egypte* ». Or c'était aux hommes d'avoir cette démarche et pas aux femmes, car cela aurait été inconvenable. C'est pourquoi seuls les hommes sont privés du droit de s'unir à Israël et non les femmes. Routh est bien permise au mariage et sa judéité est confirmée. Cette nuance concernant la judéité de Routh fera cependant débat pendant un long moment avant d'être acceptée unilatéralement.

Il s'avère donc que l'attitude critiquable de ces deux nations issues d'Essav les empêche d'envisager la conversion. De là une question important apparaît. Le **Pirké déRabbi Éliézer**¹⁵ cite Yichmaël les personnes nommées avant leur naissance. En effet, ce nom avait déjà été révélé à Hagar par l'ange avant que son fils ne naisse comme l'indique la Torah¹⁶ :

ויאמר לה מלאך יהוה, הנני הרהר וילדת בן, וקראת שמו
ישמעאל, כי-שמע יהוה אל-עניך

L'envoyé du Seigneur lui dit encore: "Te voici enceinte, et près d'enfanter un fils; tu énonceras

son nom Yichmaël, parce que Dieu a entendu ton affliction.

Le midrach explique alors : « *Pourquoi son nom est-il Yichmaël ? Car Hakadoch Baroukh Hou sera amené à écouter la voix de la plainte du peuple (d'Israël) devant ce que les enfants d'Yichmaël sont amenés à leur faire à la fin des temps...* ». Le **Pirouch Maharzou**¹⁷ ajoute à ce propos que le Midrach fait ici également référence à un fait régulièrement cité par nos maîtres critiquant l'accueil des descendants d'Yichmaël lorsque nous avons été chassés d'Israël pour partir en exil. **Rachi**¹⁸ détaille : « *Lorsqu'on les a exilés chez les Arabes, les Israélites ont dit à ceux qui les convoaient : " Par pitié ! Amenez-nous chez les fils de notre oncle Yichmaël : ils auront pitié de nous ", ainsi qu'il est écrit : " Caravanes de Dodanim [descendants de Yichmaël] ». Ne lis pas dodanim, mais dodim (oncles). Ils sont venus à leur rencontre chargés de viandes, de poissons salés et d'outres gonflées d'air. Les hébreux pensaient qu'elles étaient pleines d'eau, mais dès qu'ils les ont portées à leur bouche et les ont ouvertes, l'air a pénétré dans leur corps et ils en sont morts*¹⁹. »

En comparant l'attitude des peuples d'Amone et Moav avec celle des descendants d'Yichmaël, nous nous apercevons que la deuxième est bien plus grave que la première. Pourquoi alors ne sont-ils pas également frappés de l'interdiction de se convertir comme c'est le cas pour les deux premiers peuples ?

La réponse est peut-être dans les propos du **Arizal**²⁰ concernant la requête d'Avraham « *Puisse Yichmaël, à tes yeux, mériter de vivre!* ». Le maître révèle alors que la néchama d'Yichmaël contenait une étincelle positive, celle de Yitra HaYichmaëli. La guémara²¹ rapporte que le débat sur la judéité de Routh faisait rage jusqu'à ce qu'intervienne de fameux Yitra. Le Talmud remarque qu'il dispose de

16 Béréchit, chapitre 16, verset 11.

17 Sur ce midrach.

18 Voir entres autres Rachi, sur Béréchit, chapitre 21, verset 17.

19 Midrach Tan'houma Chémot, Eikha Rabbathi, chapitre 2, paragraphe 5.

20 Séfer Halékoutim, parachat Tolédot, paragraphe « Vayéhi Ki Zaken Yitshak ».

21 Traité Yévamot, page 77a.

14 Traité Yévamot, page 76b.

15 Au chapitre 32.

deux substantifs. Une première fois, la Torah²² l'appelle :

וְאֶת-עֲמָשָׂא, שֶׁם אֲבִשָׁלָם תַּחַת יוֹאָב--עַל-הַצָּבָא; וְעֲמָשָׂא בֶן-
אִישׁ, וְשֵׁמוֹ יִתְרָא הַיִּשְׂרָאֵלִי, אֲשֶׁר-כָּא אֶל-אֲבִיגַיִל בַּת-נַחֲשׁ,
אֲחֹת צְרוּיָה אֵם יוֹאָב

Avchalom avait placé 'Amassa à la tête de l'armée pour remplacer Yoav; cet Amasa était fils d'un homme appelé Yithra l'Israélite, qui avait épousé Avigaïl, fille de Na'hach, sœur de Tsérouya, la mère de Yoav.

Il se présente ensuite sous une autre mention²³ :

וְאֲבִיגַיִל, יְלִידָהּ אֶת-עֲמָשָׂא; וְאָבִי עֲמָשָׂא, יִתֵּר הַיִּשְׁמְעֵאֵלִי
Avigaïl enfanta Amassa. Amassa avait pour père Yéter, l'Ismaélite.

La guémara explique cette différence : « *Rava a dit : cela nous apprend qu'il a ceint son épée comme les Yichmaëlim et a déclaré : Que quiconque n'écouterait pas cette Halakha soit décapité ! Ainsi j'ai reçu de lu tribunal de Chmouël le Ramati. La Torah interdit le Amonit et non l'Amonite, le Moavi et non la Moavite.* ».

Le surnom de ce fameux Yitra serait alors du à cet incident où il s'est posté comme les descendants d'Yichmaël. Pourquoi cette attitude ?

Il existe en fait un débat quant à l'origine de ce personnage. Le **Yérouchlami**²⁴ enseigne au nom de Rav Chmouël Bar Na'hman qu'il s'agit en fait d'un descendant d'Yichmaël qui en entrant dans la maison d'étude d'Ichaï a entendu ce dernier étudier le verset²⁵ : « *Tournez-vous vers moi, et, vous serez sauvés, vous tous qui habitez les confins de la terre; car moi, je suis Dieu et personne d'autre* ». L'étude d'Ichaï a alors mené ce Yitêr HaYichmaëli à la conversion pour ensuite épouser Avigaïl, la fille d'Ichaï. C'est en ce sens qu'il est devenu Yitra HaIsraëli. Les autres sages pensent quant à eux qu'il s'agissait bien d'un Israëli mais son surnom « HaYichmaëli » lui proviendrait alors de l'incident décrit par Rava concernant les conversions d'Amone et Moav.

C'est sur cela qu'intervient le **Arizal** et nous

dévoile que l'âme de ce Yitra était l'étincelle contenue dans celle de Yichmaël. Avraham prie en sa faveur et souhaite son extraction vers le bien c'est pourquoi il demande à Hachem son aide pour qu'Yichmaël fasse Téhouva et permette à Yitra de sortir des forces du mal pour entrer sous les forces du bien.

Cela nous permet d'apporter une différence entre les peuples d'Amone et Moav et celui d'Yichmaël a qui la conversion n'a pas été refusée. L'attitude des descendants d'Yichmaël est certes plus grave et aurait du mériter le même sort que ceux d'Amone et Moav. Seulement, Avraham est doré et déjà intervenu à ce sujet pour invoquer la miséricorde divine et implorer Hachem de laisser les étincelles de sainteté qui les composent rejoindre les hébreux. Nous comprenons alors que l e **Hida** désigne les conversions comme provenant d'Essav car au vu de l'attitude des Yichmaëlim, ils ne doivent pas profiter de cette possibilité. Seulement, l'intervention d'Avraham a permis en de très rares occasions de faire des exceptions. En résultat, l'immense majorité de membres de cette population n'est pas concerné par l'accès à la Torah au vu de la démarche qu'ils ont eu avec les hébreux mais Avraham parvient à obtenir quelques cas dérogatoires.

Nous commençons maintenant à envisager une construction quant à ce que cherche Avraham en demandant l'accord du ciel pour la bénédiction d'Yichmaël. Comme le soulignaient **Rachi** et **Ramban**, si Avraham n'obtenait pas cet accord, il n'acceptait pas la naissance d'Yitshak. Cela s'explique au vu du débat sur les peuples d'Amone et Moav afin de définir si Routh était juive et de fait si David, le roi d'Israël instigateur de la lignée du Machia'h, pourra voir le jour.

C'est en ce sens qu'Avraham met en place toute une stratégie qui démarre avec Loth. Nous avons exprimé l'idée selon laquelle la faute d'Adam avait bloqué l'accès à la 50ème porte au travers du serpent. David Hamélekh et le Machia'h qui en descendra sont ceux qui sont chargés de détruire les effets du serpent. En d'autres termes, le combat consiste à s'opposer aux forces du mal qui empêchent le Machia'h de se dévoiler. Nos sages révèlent²⁶ à ce titre que l'âme de David et donc du

22 Chmouël, Tome 2, chapitre 17, verset 25.

23 Divré Hayamim, Tome 1, chapitre 2, verset 17.

24 Traité Yévamot, page 48b.

25 Yéhayahou, chapitre 45, verset 22.

26 cf Chem Michmouël sur notre paracha, année 677, entre autres.

Machia'h a été dérobée par les forces du mal et s'est retrouvée prisonnière d'un personnage lui-même enclin au mal : il s'agit de Loth. C'est à ce titre qu'Avraham va mettre sa vie en péril dans notre paracha, lorsque Loth va être capturé par quatre rois. Son objectif est de sauver l'âme du Machia'h des griffes des forces du mal. Une fois cela obtenu, il n'est pas encore assuré de la possibilité pour cette âme de rejoindre celles du peuple juif. En effet, Loth est le père des peuples d'Amone et Moav desquels découlera Routh, l'ancêtre de David. Il faudra donc deux choses. D'une part que la loi soit tranchée en faveur de la conversion de Routh et d'autre part qu'il puisse le faire savoir à ses descendants. C'est alors qu'Avraham décèle en Yichmaël, la présence d'une néchama particulière, celle dont le rôle est justement de convaincre les hébreux que Routh et bien juive. Il oriente alors sa prière dans cette direction dès que l'occasion se présente et obtient d'Hachem la Téchouva d'Yichmaël et donc la libération de l'âme de Yitrah, celui-là même qui imposera la Halakha en faveur de Routh. Nous comprenons alors pourquoi Avraham affirme que sans Yichmaël, alors la naissance d'Yitshak est inutile, car l'élément cruciale de leur descendance, le Machia'h, ne pourra jamais émerger. Il ne lui reste maintenant plus qu'à mettre en place les conditions d'existence de cette loi.

Dans la paracha suivante, celle de Vayéra, la Torah décrit l'arrivée de trois anges, dont l'un des objectifs est d'annoncer la naissance d'Yitshak. À cet instant, ils demandent²⁷ :

ט/וִיֹּאמְרוּ אֵלָיו, אֵינָה שָׂרָה אִשְׁתְּךָ; וַיֹּאמֶר, הִנֵּה בְּאֶהְלִי:
9/ Ils lui dirent : « Où est Sarah ton épouse ? », il dit : « Voici, elle est dans la tente ».

Rachi²⁸ explique : « La guémara²⁹ souligne que les anges savaient, certes, où était Sarah, notre mère, mais qu'ils ont voulu mettre sa discrétion en évidence, afin de la rendre plus chère à son mari. » Sur ce commentaire, le **Radak**³⁰ précise : « Pour lui faire savoir qu'elle était plus discrète que toutes les autres, parce qu'elle ne se faisait pas voir et qu'il fallait demander après elle. »

La question des anges à Avraham prend alors un

sens particulier. Le **Hidouché Harim**³¹ décèle ici la source de la distinction comme quoi c'était aux hommes des peuples d'Amone et Moav d'accueillir Israël et pas aux femmes. Lorsque les anges demandent à Avraham « *où est Sarah ta femme ?* », ils attendent de lui qu'il tranche une loi. Dans le ciel, la pudeur exige que ce soit l'homme qui accueille les hôtes et non la femme, toutefois, sur terre, les gens n'agissent pas ainsi. Dès lors, pourquoi ta femme est-elle absente ? Ce à quoi Avraham répond : « *elle est dans la tente* », car en effet, il convient que sur terre aussi, ce soit l'homme qui fasse cet accueil et non la femme. En clair, Avraham fait descendre sur terre un principe divin et l'applique. Il crée alors la distinction dont la guémara parle en expliquant que seuls les hommes de Moav ne peuvent pénétrer Israël, car c'est eux qui ont fait cette erreur de ne pas accueillir. Par contre, les femmes n'avaient pas cette mission et elles, peuvent entrer dans le lignage d'Israël. Grâce à cela, Routh devient prétendante à la conversion, David peut naître.

Une fois cela mis en place, David va pouvoir exercer le secret permettant la destruction des forces du mal. La Torah glisse d'ailleurs cette information dans la malédiction portée contre le serpent³² :

וְאִיבָה אִשִּׁית, בִּינֶךָ וּבֵין הָאִשָּׁה, וּבֵין זֶרְעָךָ, וּבֵין זֶרְעָהּ: הוּא יִשְׁפֹּדֶרְאֶשׁ, וְאַתָּה תִּשְׁפָּנּוּ עָקֵב

Je ferai régner la haine entre toi et la femme, entre ta postérité et la sienne: celle-ci te visera à la tête, et toi, tu l'attaqueras au talon.

Le **Ben Yéhoïada**³³ explique que la Torah cible ici la faiblesse du serpent : il faut frapper sur sa tête. Qu'est-ce que cela signifie ? Le maître y voit l'allusion suivante. Les lettres précisément à la tête du mot « נחש - serpent », à savoir celles qui les précèdent, forment le mot « זמר - zémer », un chant. Le moyen de détruire les forces du serpent consiste à la louange d'Hachem, d'où l'écriture par David des Tehilim pour annihiler le mal instigué par le serpent. Il faut avoir à l'esprit ici que l'ennemi principal que devra combattre le Michia'h ben David est Yichmaël, les descendants d'Essav seront le rôle du Machia'h Ben Yossef. Nous

27 Béréchit, chapitre 18, verset 9.

28 Sur ce passage.

29 Traité Baba Metsia, page 87a.

30 Sur ce passage.

31 Sur ce passage.

32 Béréchit, chapitre 3, verset 15.

33 Sur le traité Sanhédrin, page 110b.

comprenons plus en avant l'outil du chant pour s'opposer à ces ennemis dont le nom « ישמעאל - *Yichmaël* » signifie « Dieu entendra » comme nous l'avons affirmé plus haut. Il s'agira d'entendre les prières de son peuple, d'où le choix de David d'écrire ces louanges au travers des Téhilim pour s'opposer à ce peuple.

Cela nous amène à une autre assertion du **Pirké déRabbi Éliézer**³⁴ concernant la révélation qu'Hachem fait à Avraham dans notre paracha au sujet des exils futurs de sa descendance. À part les quatre exils constitués par Babel, la Perse, les Grecs et Rome, le maître parle d'un cinquième ennemi : « *il s'agit des enfants d'Yichmaël sur lesquels le fils de David (Machia'h) pousse.* »

Les propos du maître sont la preuve de notre développement affirmant que c'est au dessus d'Yichmaël incarné par le serpent, que se trouve le moyen d'apporter la délivrance. Cela nous offre une compréhension merveilleuse de la prophétie de Zékharia³⁵ :

גִּילִי מְאֹד בַּת-צִיּוֹן, הָרִיעִי בַת יְרוּשָׁלַם, הִנֵּה מֶלֶכְךָ יָבוֹא לָךְ,
צְדִיק וְנוֹשֶׁעַ הוּא; עֲנִי וְרֹכֵב עַל-חֲמֹר, וְעַל-עֵיר כֶּן-אֲתַנּוֹת
Réjouis-toi fort, fille de Sion, jubile, fille de Jérusalem! Voici que ton roi vient à toi juste et victorieux, humble, monté sur un âne, sur le petit de l'ânesse.

De là nos sages enseignent que Machia'h viendra à dos d'âne. Cette affirmation semble difficile à entrevoir de nos jours. Toutefois, au vu de notre développement nous comprenons le sens caché de cet enseignement. Comme nous l'affirmions, c'est au sommet d'Yichmaël que le Machia'h prend racine et précisément, la dimension du serpent que représente Yichmaël est bien celle du « חמור - *l'âne* ». David place son descendant au dessus d'Yichmaël par ses Téhilim et nos sages révèlent alors que la venue de Machia'h est à corréler avec l'ascension d'Yichmaël. Plus il sera haut, plus la délivrance sera proche.

Cela met en exergue combien Avraham notre ancêtre ne s'est pas contenté de mettre au monde une descendance. Il a organisé tout le parcours qui la conduira à la fin des exils. Dès lors où notre paracha annonce à Avraham les péripéties de l'avenir, alors il échafaude un plan pour permettre à ses enfants de s'en sortir.

Yéhi ratsone que les prières de notre père ne restent pas sans réponse et qu'elles puissent alors rapidement aboutir à ce qu'il souhaitait pour nous : une délivrance totale afin de pouvoir nous consacrer à Hachem. Amen véamen.

Chabbat Chalom.

Y.M. Charbit

Pour dédicacer ce dvar torah léélouï nichmat, ou pour la santé et la hatsala'ha d'un proche, contactez-nous par mail : yamcheltorah@gmail.com

34 Chapitre 28.

35 Chapitre 9, verset 9.